



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

REPertoire D'ENTREPRISES

**CREATION, GESTION ET MECANISME DE SUIVI DE LA DEMOGRAPHIE DES
ENTREPRISES**

ATELIER SUR LE TRAITEMENT DES STATISTIQUES D'ENTREPRISES

Douala, 23-27 février 2009

Présenté par :
Roland Frédéric NGAMPANA
Expert, chargé des statistiques d'entreprises

Sommaire

Sommaire	2
Introduction.....	3
I. Généralités	4
II. Etapes de création d'un répertoire d'entreprises.....	5
III. Procédures de gestion courante d'un répertoire d'entreprises	7
IV. Mécanisme de suivi de la démographie d'entreprises	9
4.1. Connaissance des événements qui surviennent dans la vie des entreprises	9
4.2. Maîtrise de la notion de continuité ou de discontinuité des entreprises entre deux périodes ;.....	9
4.3. Prise en compte de ces événements dans le répertoire d'entreprises	10
4.4. Suivi de la démographie des entreprises ?	11
Conclusion	11
Annexes	12
Situation des répertoires dans les Etats.....	12

Introduction

Nombreux sont les Etats membres d'AFRISTAT qui ne disposent pas de répertoire d'entreprises. Pour ceux qui en disposent, ces répertoires sont généralement vieillissants et caractérisés par le manque d'une mise à jour régulière. L'existence d'un répertoire d'entreprises actualisé à une périodicité bien définie, est un gage essentiel à la mise en place d'un système structuré d'informations sur les entreprises. Ce qui permet la production régulière des indicateurs conjoncturels et structurels et surtout de disposer d'informations fiables pour l'élaboration des agrégats économiques.

Au niveau des Etats d'Afrique centrale, membres d'AFRISTAT, la plupart de ces Etats disposent d'un répertoire qui n'est pas actualisé, faute d'une procédure de gestion inadéquate, liée à l'insuffisance des mises à jour ou à l'absence de fonds pour assurer les opérations de balayage.

Pour accompagner ses Etats membres, AFRISTAT a élaboré un document méthodologique de création et de gestion d'un répertoire d'entreprises. Ce document a été validé par les techniciens des Etats membres lors d'un atelier tenu du 24 au 28 novembre 2008 à Bamako. Il a été élaboré dans le souci de répondre aux besoins accrus des instituts nationaux de la statistique des Etats membres qui ne disposent pas toujours d'un répertoire d'entreprises. Il vise à donner une marche à suivre pour créer et gérer un répertoire d'entreprises permettant aux utilisateurs (statisticiens, économistes, etc.) d'obtenir des informations de qualité sur les entreprises, leur production, leur développement, leur démographie, etc. et constitue un manuel d'apprentissage.

Cette communication traite :

- Des généralités sur le répertoire d'entreprises : définition, objectifs, utilisations ;
- Des étapes de mise en place d'un répertoire d'entreprises : champ de couverture et unités à répertorier, recherche des sources de données, évaluation de ces sources, détermination des variables à répertorier, contacts avec les propriétaires de ces sources de données et élaboration du plan de travail ;
- De la gestion courante d'un répertoire d'entreprise : identification des sources de mise à jour des variables, détermination de la cadence et de la méthode de mise à jour, mise en place de la stratégie de pérennisation de la gestion courante et mise en place l'organisation du travail ;
- Du mécanisme de suivi de la démographie des entreprises : connaissance des événements affectant la vie des entreprises, maîtrise des règles de notion de continuité, prise en compte des événements affectant la vie des entreprises dans le répertoire d'entreprises, calcul des indicateurs de démographie des entreprises.

- De la situation sur le répertoire d'entreprises dans les Etats d'Afrique Centrale, membres d'AFRISTAT.

I. Généralités

- Définition d'un répertoire d'entreprises

Un répertoire d'entreprises est la liste exhaustive des unités économiques¹ (entreprises et de leurs établissements) légalement implantés qui exercent une activité économique sur le territoire national d'un pays. Pour chaque unité, le répertoire rassemble un certain nombre d'informations permettant de l'identifier, de la retrouver sur le terrain et de la classer dans une strate de taille ou d'activité.

- Objectifs d'un répertoire d'entreprises

L'objectif principal d'un répertoire d'entreprises à usage statistique est de fournir des informations fiables, à jour sur la structure et la démographie de toutes les entreprises (et leurs établissements) exerçant une activité au sein de l'économie nationale. A ce titre, il doit être reconnu comme source faisant autorité pour les données relatives aux populations des entreprises.

De façon spécifique, le répertoire d'entreprises doit permettre de :

- Recenser les entreprises (et leurs établissements) dans leur exhaustivité ;
- Définir les sous ensembles de population des entreprises selon leur taille, leurs activités ;
- Rapprocher l'information sur les entreprises enregistrées existant dans divers fichiers ou bases de données ;
- Suivre la démographie de ces unités.

- Utilisations d'un répertoire d'entreprises

Rappelons que l'on s'intéresse uniquement aux utilisations statistiques d'un répertoire d'entreprises (c'est à dire au répertoire statistique d'entreprises). Le répertoire statistique est utilisé principalement comme:

1. un outil de préparation, de coordination des enquêtes et d'extrapolation des résultats d'enquêtes ;

L'usage le plus courant d'un répertoire d'entreprises est d'alimenter les bases de données des entreprises nécessaires à la conduite des enquêtes. Un répertoire statistique d'entreprises peut:

¹ Ces unités peuvent être du secteur moderne et/ou du secteur informel selon les spécificités du pays.

- fournir un annuaire dont pourront être tirées des listes d'adresses pour l'envoi de questionnaires dans le cadre d'enquêtes statistiques;
 - fournir une population d'entreprises pour laquelle il sera possible de préparer des plans d'échantillonnage efficaces et de suivre les panels;
 - améliorer le champ d'observation ou révéler les inexactitudes dans la collecte de données statistiques;
2. une source d'information de l'analyse statistique de la population d'entreprises et de sa démographie ;

Un répertoire fournit des informations essentielles sur la structure et la démographie de la population des entreprises. Il est recommandé qu'à chaque fin d'année que les pays fassent l'évaluation de la situation de la démographie des entreprises au cours de l'année.

3. Une optimisation de l'utilisation des données de sources administratives ;

La demande d'informations économiques ne cesse de croître, ce qui pourrait entraîner un alourdissement de la charge des enquêtes statistiques pour les entreprises. Il est primordial de disposer d'un répertoire d'entreprises à jour pour faire face à ces éventuelles pressions. La disposition d'un répertoire d'entreprises permet d'éviter de contacter la même entreprise à plusieurs reprises pour lui demander la même information. Les enquêtes statistiques doivent avant tout essayer d'éviter de demander des informations que l'entreprise a déjà communiquées à d'autres administrations.

4. Un outil de diffusion.

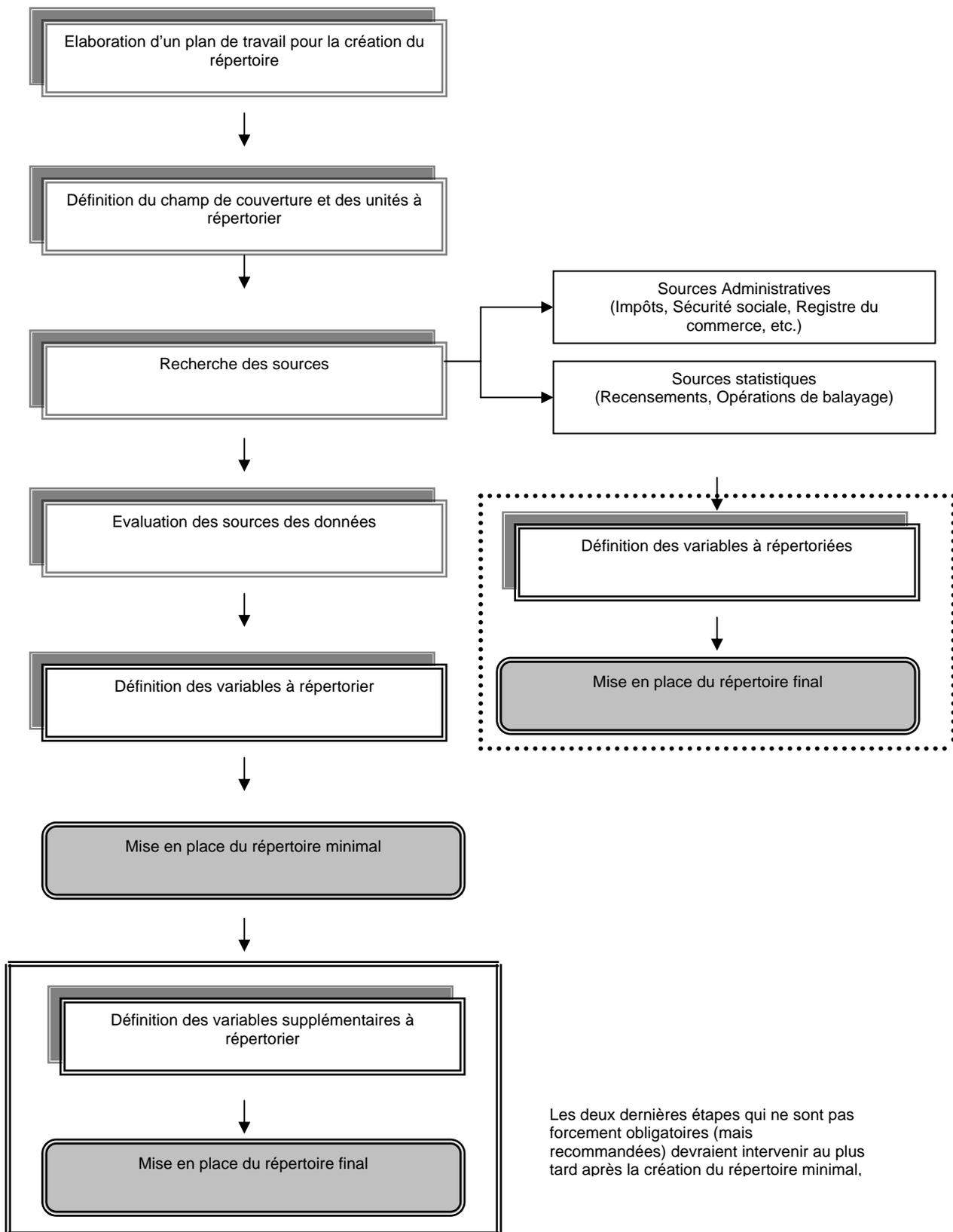
De plus en plus, on ressent une demande très forte de la part des administrations, mais aussi des entreprises elles-mêmes, pour un répertoire central de référence fournissant des listes d'entreprises avec des données d'identification (dénomination, adresse) bien normalisées et quelques critères de classement par taille et activité. Le répertoire d'entreprises peut ouvrir des possibilités d'échange électronique de données pour des travaux statistiques, comme le transfert régulier d'importantes quantités de données entre les instituts statistiques, les entreprises et les organisations nationales.

Ainsi, les répertoires d'entreprises, développés à des fins statistiques dans les Etats membres d'AFRISTAT, peuvent jouer un rôle important dans la satisfaction de ces besoins d'informations. Cette tâche est facilitée lorsqu'il est possible d'identifier les entreprises au moyen d'un numéro d'identification unique.

II. Etapes de création d'un répertoire d'entreprises

La mise en place d'un répertoire d'entreprises est un processus long et délicat surtout lorsqu'on veut couvrir l'ensemble du territoire national et disposer des informations de qualité.

Les différentes étapes suivantes sont à considérer, lorsqu'on veut utiliser les sources administratives pour créer un répertoire d'entreprises:



A gauche sont définies les étapes à considérer pour mettre en place un répertoire d'entreprises à partir des sources administratives, le complément de droite, concerne sa création à partir d'un recensement.

- Définition du champ de couverture et des unités à répertorier :

Le répertoire doit-il couvrir tout le territoire national ou juste une partie ? Quelles sont les unités à répertoriées ?

- Recherche des sources

Quelles sont les informations qui sont disponibles et auprès de quelle organisation ?

- Evaluation des sources des données

Les sources sont-elles de qualités, fiables et permanentes ? Quelles sources retenir ?

- Définition des variables à répertorier

Quelles sont les variables pertinentes qui vont figurer dans le répertoire ?

- Mise en place du répertoire minimal

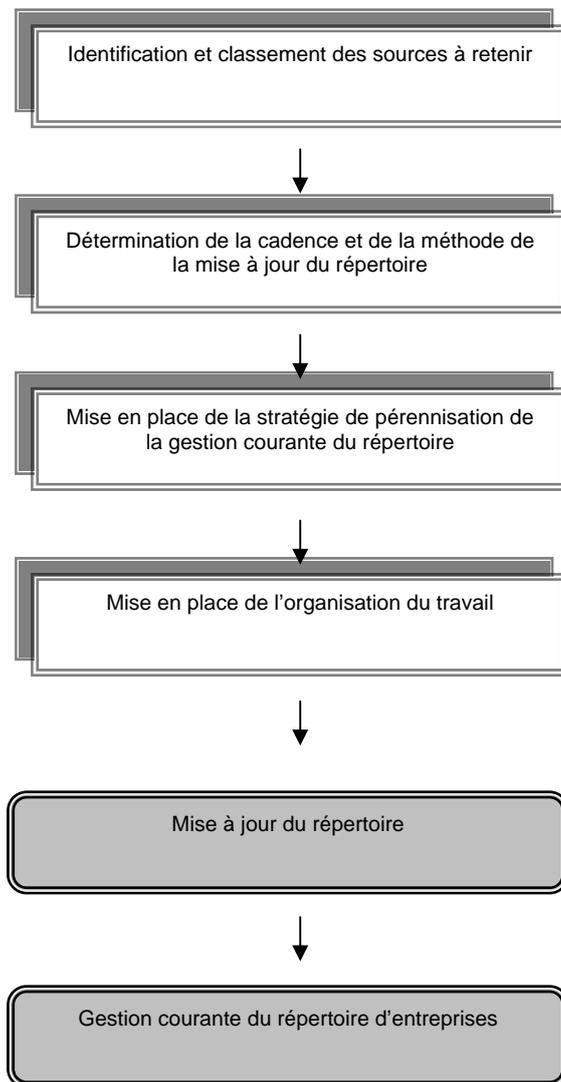
Le répertoire minimal est un répertoire d'entreprises mis en place à partir des sources administratives, avec un nombre minimum (limité) de variables. Ce sont pour la plupart souvent des variables d'identification (Raison social, numéros, adresse, etc.) et de classement (taille, activités, etc.) provenant des sources administratives.

Pour assurer l'exhaustivité du répertoire (si ce n'est pas le cas), les sources administratives peuvent être combinées aux sources statistiques pour bien identifier et repérer l'ensemble des unités économiques.

III. Procédures de gestion courante d'un répertoire d'entreprises

Une fois que le répertoire est créé, il faut penser aux procédures de sa gestion courante. L'organisation du travail pour la gestion courante doit avoir été mise en place pour fonctionner dès que l'opération de création du répertoire est terminée.

Le schéma ci dessous présente les étapes à considérer dans la définition des procédures de gestion courante d'un répertoire d'entreprises.



- Identification et classement des sources à retenir
Quelles sont les sources qui seront effectivement utilisées et pour quelles variables ?
- Détermination de la cadence et de la méthode de la mise à jour du répertoire
Quand et comment le répertoire sera mis à jour ?
- Mise en place de la stratégie de pérennisation de la gestion courante du répertoire
Comment assurer la pérennité de la gestion courante du répertoire au cours du temps ?
- Mise en place de l'organisation du travail
Qui va faire quoi ? Quel est le personnel affecté à la gestion courante du répertoire ? Quel est l'outil informatique qui sera utilisé pour la gestion ?

IV. Mécanisme de suivi de la démographie d'entreprises

La démographie des entreprises a des répercussions sur la gestion du répertoire d'entreprises. C'est pour cela qu'il faut mettre en place un mécanisme de suivi. La maîtrise du mécanisme de suivi de la démographie des entreprises est conditionnées par :

- la connaissance des événements qui surviennent dans la vie des entreprises ;
- la maîtrise de la notion de continuité ou de discontinuité des entreprises entre deux périodes ;
- le calcul des indicateurs.

4.1. Connaissance des événements qui surviennent dans la vie des entreprises

Il s'agit des événements de :

- Existentiel : Naissance, Décès ;
- Concentration : Fusion, Absorption ;
- Déconcentration : Dissolution, Scission ;
- Changement de propriété ;
- Restructuration d'entreprises ;
- Etc.

4.2. Maîtrise de la notion de continuité ou de discontinuité des entreprises entre deux périodes ;

Une unité est dite continue entre une date T et une autre date si on peut considérer qu'elle n'a subi aucun changement ou tout au plus des changements jugés mineurs entre ces deux dates. Autrement dit, il y a continuité d'une entreprise à deux dates différentes si l'on peut considérer que les caractéristiques principales de cette entreprise n'ont fondamentalement pas varié entre ces deux dates.

Lorsqu'il y a continuité, on considère qu'il s'agit de la même entreprise, les mesures basées sur cette entreprise sont comparables dans le temps.

A l'inverse, lorsqu'il y a discontinuité, on considère qu'il ne s'agit plus de la même entreprise, il y a décès de l'entreprise ancienne et naissance de l'entreprise nouvelle. Les mesures basées sur cette entreprise ne sont pas comparables dans le temps (il faudra faire des corrections, des raccordements dans les indicateurs temporels).

La Commission statistique de l'union européenne (Eurostat) a déterminé trois critères parmi les caractéristiques de l'entreprise qui s'avèrent extrêmement pratiques pour juger de la continuité. Il s'agit du contrôle (de l'entreprise), de l'activité principale et de la localisation (de l'entreprise).

EUROSTAT recommande le croisement des critères deux à deux pour analyser la continuité ou la discontinuité. Lorsqu'au moins deux des trois critères changent, il y a discontinuité.

4.3. Prise en compte de ces événements dans le répertoire d'entreprises

La prise en compte de ces différents événements est primordiale pour la qualité d'un répertoire d'entreprises. Le tableau ci-dessous met en évidence les relations entre les différents événements et leur prise en compte dans le répertoire d'entreprises.

Evènement n = 2 ou plus	Monde réel, observable		Répertoire	
	Nombre d'entreprises avant l'évènement	Nombre d'entreprises après l'évènement	Nombre de création	Nombre de cessation
Naissance	-	1	1	-
Décès	1	-	-	1
Fusion	n	1	1	n
Absorption	n	1	-	n-1
Scission	1	n	n-1	-
Dissolution	1	n	n	1
Changement de propriétaire	1	1	-	-
Restructuration au sein d'une entreprise	1	1	-	-
Changement d'activité principale	1	1	-	-
Creation d'une co-entreprise	n	n+1	1	-
Cessation d'une co-entreprise	n	n-1	-	1

Note :

Lorsqu'on considère par exemple l'évènement « fusion » de n entreprises. Avant la fusion (donc avant l'évènement), il existait n entreprises. Après la fusion (donc après l'évènement), il y a création d'une nouvelle entreprise, les n entreprises d'avant ayant disparues.

Pour prendre en compte cet événement dans le répertoire, on enregistre la nouvelle entreprise créée, et on constate la disparition de n entreprises.

Pour le cas d'absorption par exemple, c'est la grande entreprise qui absorbe les plus petites. Il y avait n entreprises avant l'évènement, il en reste une après l'évènement, la grande ayant absorbé les petites.

Pour prendre en compte cet événement dans le répertoire, on enregistre simplement la disparition des petites entreprises, c'est à dire des n-1 entreprises, la grande continuant d'exister, il ne s'agit pas d'une nouvelle création.

4.4. Suivi de la démographie des entreprises

Le Registre du commerce, s'il est bien renseigné, devrait permettre de suivre facilement la démographie des entreprises. La presse économique peut constituer également une source à travers les annonces sur les mouvements des entreprises (presse écrite, émissions économiques de la radio ou de la télé, etc.).

Toutefois, en absence des informations provenant de ces deux sources, les méthodes de mise à jour du répertoire permettent d'avoir indirectement des informations sur la démographie des entreprises, en particulier les naissances et les cessations d'entreprises. Une analyse plus approfondie de la principale source de la mise à jour, avec une vérification sur le terrain, devrait permettre de se situer sur la continuité ou non des entreprises.

Des opérations de balayage chaque deux ans au moins, est une source efficace pour gérer le répertoire. Combinées aux informations existantes sur les entreprises, elles constituent également une bonne source pour suivre la démographie des entreprises.

Conclusion

Créer un répertoire d'entreprises est une chose, mettre en place les processus de gestion courante de ce répertoire en est une autre et cette dernière opération est la plus difficile à assurer. Lorsque les fonds existent, un recensement des entreprises est une bonne source pour mettre en place le répertoire, mais à condition d'organiser des enquêtes (annuelles ou infra annuelles) de balayage pour garantir les mises à jour à partir d'un bon dispositif de suivi de la démographie des entreprises.

Situation des répertoires dans les Etats membres d'AFRISTAT et d'AFRITAC Centre (en février 2009)

Au Burundi

Le Burundi ne dispose pas encore d'un répertoire d'entreprises. Il est prévu de mettre en place ce répertoire en 2009.

- Champ de couverture et unités à considérer : entreprises du secteur formel qui exercent une activité économique sur le territoire national
- Source de données :
 - Impôt
 - INSS
 - Tribunal du commerce

Ces sources administratives ne sont pas bien exploitées

- Enquêtes effectuées au près des Entreprises Commerciales et Industrielles (EECI)
- Recensement des entreprises prévu en 2009, les activités préparatoires ont débuté depuis 2008.

Au Cameroun

Le répertoire d'entreprises du Cameroun est en phase de création. Il sera mis en place à partir des sources administratives complétées par les données du recensement qui est en cours d'exécution.

- Champ de couverture et unités à considérer : les établissements du formel géographiquement localisé du territoire national (l'établissement étant l'unité d'observation).
- Source de données :
 - Fichier des Entreprises et Etablissements (FENET)
 - SPC
 - DGI
 - CNPS.
- Variables répertoriées
 - Variables d'identification de l'unité économique ;
 - Variables de localisation ;
 - Variables économiques ;
 - Variables démographiques ;
 - Autres variables.
- Cadence de mise à jour : pas d'informations
- Stratégie de pérennisation : pas d'informations

En Centrafrique

Le processus de mise en place d'un répertoire d'entreprises en Centrafrique est en cours.

- Champ de couverture et unités à considérer : entreprises et établissements du territoire national
- Source de données :
 - Recensement des unités économiques de la Centrafrique (RUECA)
 - DSF

Au Congo

Il n'existe pas de répertoire d'entreprises au Congo, mais plutôt une base de données des nouvelles immatriculations. Ces informations proviennent du centre de formalité des entreprises (CFE). La mise en place du répertoire d'entreprises est prévue pour 2009

Au Gabon

Le répertoire des entreprises existe, il n'est pas régulièrement mis à jour.

En Guinée Equatoriale

La Guinée Bissau ne dispose pas d'un répertoire des entreprises. Un recensement des entreprises est était prévu depuis 2005, mais le financement n'est pas encore obtenu.

Au Tchad

Le répertoire des entreprises du Tchad est en cours d'actualisation à partir du recensement des entreprises qui a eu lieu en 2007. Ce recensement a connu de nombreuses difficultés dues au refus de certaines entreprises de répondre.